

4 Économie

Haut conseil pour l'investissement

Dernier round des préparatifs avant le 7 mars prochain

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

Les conditions d'attractivité de l'économie nationale, les incitations à l'investissement, la gestion de la dette intérieure, l'orthodoxie des finances publiques, ont été les sujets passés au crible.

DANS une semaine, le 7 mars prochain, les administrations publiques et le secteur privé vont se retrouver à l'occasion du Haut conseil pour l'investissement (HCI), sous l'autorité du président de République, chef de l'État. L'annonce en a été faite hier par le Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, lors du discours de clôture de la deuxième réunion préparatoire du HCI qu'il a coordonnée, à la Sablière. Ce Haut conseil pour l'investissement, faut-il le préciser, sera l'opportunité de présenter au président de la République, le plan de relance de l'économie par les investissements. Un plan découlant d'une série de réflexions concertées depuis le 20 jan-



Photo : JOE MANIANGA



Photo : JOE MANIANGA



Photo : JOE MANIANGA

Mme Berre, ministre de la Promotion des investissements privés, a présenté la synthèse des travaux des groupes thématiques devant un parterre de dirigeants des secteurs privé et public. Photo de droite : Le Rapport des groupes thématiques remis au Premier ministre par Mme Berre, devant le Président du patronat et le ministre de l'Economie.

vier 2017, entre l'administration et le secteur privé. En effet, la deuxième réunion préparatoire d'hier, a eu pour avantage de permettre au Premier ministre, de repreciser la vision des plus hautes autorités quant à l'urgence de reformes, aux besoins affirmés de compétitivité et de diversification de l'économie. «*La compétitivité de notre économie, de notre administration, de la qualité de notre enseignement, doit être au centre de notre imagination*», a-t-il indiqué. Il en est de même de la modernisation du système bancaire, la recherche des mécanismes de rétention de nos capitaux pour éviter l'érosion des avoirs

extérieurs, l'optimisation de l'épargne privée, la modernisation du système fiscal, les garanties à l'investissement. A la suite du chef du gouvernement, Madeleine Berre, ministre de la Promotion des investissements privés a présenté la synthèse des cinq groupes thématiques des travaux mis en place le 20 janvier dernier. Lesquels ont eu pour missions de se pencher sur les freins à l'investissement, provenant tant de l'administration que du secteur privé et, de proposer des axes susceptibles de motiver les investisseurs privés. Aussi, est-elle revenue sur les facteurs de compétitivité

et les conditions d'attractivité de l'économie nationale, l'intérêt de réduire la nocivité du secteur informel comme frein à l'investissement, la nécessité d'un système de garanties de prêts, la fiscalité et la parafiscalité «*perçue comme répressive*». **ENGAGEMENT** Mme Berre a aussi souligné le rôle du capital humain comme levier de compétitivité des entreprises nationales. Dans le registre de facteurs bloquants, la synthèse des travaux a identifié la rigidité du Code du travail et la dette intérieure comme freins à la performance des entreprises. Au sujet de cette dette, le ministre de l'Économie, Régis

Immongault, a réitéré l'engagement du gouvernement à épurer la dette sur cinq ans, à concurrence d'un paiement de 18 milliards par an préalablement budgétisés. De plus, a ajouté M. Immongault, un compte séquestre est logé à la Banque centrale, et régulièrement approvisionné, de manière à garantir des échéanciers de paiements réguliers aux opérateurs économiques préalablement identifiés. Ce mécanisme de «*compte séquestre à la Banque centrale*» fait aujourd'hui la fiabilité des émissions obligataires de l'État gabonais. Si le gouvernement s'engage à «*faire respecter sa signature*», le Premier ministre a

clairement averti ceux qui seront, à l'avenir, tentés de tromper l'État. «*Dans ce dossier complexe de gestion de la dette, l'État, comme les partenaires privés, sont appelés à adopter un comportement exemplaire. La surfacturation des prestations, le non respect des procédures budgétaires et de procédures dans l'attribution des marchés publics sont à proscrire. J'invite l'administration centrale et les partenaires privés à changer de comportement, sous peine de sanction*», a averti le chef du gouvernement. Rendez-vous a été pris pour le mercredi 7 mars devant le chef de l'Etat.

Hydrocarbures

Total Gabon cède 5 champs matures à Perenco

MSM
Libreville/Gabon

LA compagnie pétrolière Total Gabon a annoncé, lundi dernier, avoir signé un accord avec Perenco pour la cession de ses participations dans cinq champs matures et dans le réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lopez. L'accord prévoit également le transfert du rôle d'opérateur sur d'autres champs. La transaction représente un montant de 177 millions de

dollar (106,2 milliard de nos francs) avant ajustements et reste soumise à l'approbation des autorités. Au terme de l'accord, Total Gabon cédera l'ensemble de ses intérêts dans les champs à terre de Coucal, Avocette et Atora, ainsi que dans le réseau de pipelines qui relie Rabi et Coucal au terminal du Cap Lopez, et une partie de sa participation dans le champ en mer d'Hyllia. La conduite des opérations sur ces champs et sur le réseau de pipelines sera égale-



Photo : Ariside Mousavou

Total Gabon vient de céder 5 champs matures à Perenco.

ment transférée à Perenco. En outre, Total Gabon cédera l'ensemble de ses intérêts dans le champ à terre non-opéré d'Igongo. La production cédée au périmètre de la transaction représente environ 5 000 barils par jour (bj), soit 10% de la production SEC de Total Gabon en 2016. Total Gabon va également transférer à Perenco la conduite des opérations des champs en mer de Grondin, Gonelle, Barbier, Mandaros, Girelle et Pageau, tout en conservant sa participation

de 65,3%. Ce changement permettra de générer des synergies avec les autres champs proches opérés par la société Perenco. Total Gabon conserve ses participations et le rôle d'opérateur du secteur d'Anguille, des champs de Torpille, Torpille Nord Est et de Baudroie-Mérou, du permis en mer profonde de Diaba et du terminal pétrolier du Cap Lopez. Total Gabon conservera également sa participation dans le champ non-opéré à terre de Rabi.

Développement

L'Etat va emprunter 108 milliards de francs auprès de la Bird et de l'AFD

MSM
Libreville/Gabon

LE Conseil des ministres du 27 février 2017 a ap-

prouvé trois projets d'ordonnances autorisant l'Etat à contracter des emprunts, dont deux (2) auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). A

savoir, 33,7 milliards de francs cfa et 13,2 milliards de francs. Ces deux emprunts sont destinés au financement du projet e-Gabon et du projet CAB4 (Central African Backbone).

Un troisième emprunt, d'un montant de 61 milliards de francs, auprès de l'Agence française de développement (AFD), servira à financer le projet de réhabilitation du Transgabonais.



Photo : L'Union

L'emprunt sollicité auprès de l'AFD servira à financer le projet de réhabilitation du Transgabonais.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 01/03/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0587	1USD =	619,587	1 USD	641,273	CAC 40	01/03/2017	4 850,33
		CAD	1,3889	1CAD =	472,285	1 CAD	496,754	DOW JONES	01/03/2017	20 795,57
		JPY	118,8700	1JPY =	5,518	100 JPY	573,833			
		GBP	0,8528	1GBP =	769,180	1 GBP	802,556			
		CHF	1,0664	1CHF =	615,113	100 CHF	64 386,69			
		ZAR	13,7155	1ZAR =	47,826	100 ZAR	4 973,32			
		MAD	10,6911	1MAD =	61,355	MAD	63,80			
		CNY	7,2756	1CNY =	90,158	1CNY	92,86			
		KES	109,5900	1KES =	5,986	1KES	6,17			

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 01/03/2017

Union Gabonaise de Banque
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
01 Mars 2017: 56,37